

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mars 2024

---

RENFORCER L'ANCRAGE TERRITORIAL DES PARLEMENTAIRES - (N° 2076)

## AMENDEMENT

N° CL49

présenté par

M. Bilde, Mme Lorho, M. Baubry, Mme Bordes, Mme Diaz, M. Gillet, M. Guillon, M. Houssin,  
M. Ménagé, M. Rambaud, Mme Roulland et M. Schreck

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.